

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde

en date du lundi 16 mai 2022 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, TRIOMPHE Rodolphe, CLAIRET Martin, BAUDOUIIN René, REVEL Évelyne, NICOLAS Geneviève, RAVEL Laurie, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 16 mai 2022

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Délibération pour modification d'adressage

Ce point concerne la nécessité d'attribuer des numéros d'adressage suite à des changements (nouvelles constructions, modifications d'entrées.....). afin que chaque habitation soit répertoriée pour les différents services appelés à intervenir (pompiers, poste, etc...)

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

Inscription et déclaration : « Chemin des Chassagnes »

Concernant l'inscription de ce chemin, il s'avère en fait qu'il a bien été déclaré. Il conviendra de le vérifier avec les services du cadastre.

Dénomination du nouveau chemin rural au lieu-dit « La Chapelle »

Sur proposition de M. le Maire, en l'absence d'autres avis, ce chemin prendra le nom de « Chemin du tilleul ».

Proposition acceptée à l'unanimité.

Mise à jour du tableau de classement des voies de la commune, partie chemins communaux.

Cette mise à jour qui rend compte de la totalité des longueurs des chemins communaux, inclut le chemin du Tilleul, nouvellement nommé ci-dessus. La longueur totale s'établit à 18194 m

Aménagement de la butte de la table d'orientation, de l'aire de camping-cars

Un aménagement global de la butte en-dessous de la table d'orientation est à l'étude. Il sera repris en commission « Environnement » et présenté au prochain CM.

Quant à l'aire de camping-cars, de petits aménagements pour améliorer le site sont à l'étude : affichage, fleurissement, etc.

Urbanisme

Geneviève Planche informe des ventes suivantes :

Maison M. Etienne, chemin de la Grand'eau, vendue à Mme Reboul
Terrains appartenant à la famille Bonnefond vendus à M. Resneau
Terrains appartenant à Mme Cher vendus à M. Guérin
Maison M. Ndjma, 3 ruelle du cuvage, vendue à M. Mendosa
Maison M/Mme Abeillon/Droy 15 grand'rue vendue à M. Lacroix
Maison M.Mme Giroud/Naud, 2 route de l'ancienne gare, vendue à M.Chaffangeon

Travaux école

Pendant les vacances de printemps, des bureaux ont été vernis pour usage en extérieur, le tableau de la cour a été repeint et un platane a été élagué

Outre des travaux ponctuels, il est prévu pour l'été d'installer des étagères dans deux salles de l'étage.

Concernant le remplacement éventuel de la chaudière et l'isolation du sous-plancher, des devis sont en cours.

Définition du projet « Placette du cuvage »

Les membres du conseil, après avoir examiné les variantes possibles d'aménagement tombent d'accord sur un projet qui devra être validé sur place. La maîtrise d'œuvre sera confiée au cabinet Oxyria.

Dossiers en cours

Michel Bussery rend compte de la réunion du conseil municipal des enfants du samedi 7 mai, au cours de laquelle les enfants se sont déplacés pour déterminer où planter les panneaux de sécurité routière qu'ils avaient réalisés, sur la route de l'ancienne gare. Ils sont montés à la table d'orientation et ont déterminé l'espace où ils souhaitent installer un massif. Si l'installation des panneaux ne pose pas de problème, la réalisation d'un massif risque d'être reportée en raison du planning général des travaux du village.

Geneviève Planche présente le catalogue de spectacles envoyé par le département. Elle souligne l'intérêt de retenir un spectacle en raison en particulier des spectacles proposés pour les enfants. D'autre part, ce catalogue permet d'obtenir des subventions conséquentes.

Elle informe également d'un courrier reçu de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires relançant le « Programme national Pont » qui effectue le recensement. La commune avait fait une demande d'étude, principalement sur le viaduc des écoles.

Sébastien Fêche indique que l'installation d'étagères qui permettront le classement des archives au dernier étage de la mairie est en cours.

Le taillage et l'abattage des tilleuls, rue des remparts, a été effectué.

Il présente le devis pour le rejointoiement de la tour des Œufs, devis accepté à l'unanimité.

Les nouveaux bacs à fleurs seront assemblés samedi 21 mai par des volontaires : adultes et enfants y sont conviés.

Cyril Goutailler informe que la signature pour l'acquisition de la salle de l'Amicale est prévue le 8 juin.

Concernant l'entretien des chemins communaux, il pose la question d'une implication de la communauté de communes de Forez-Est pour une mutualisation de moyens humains et matériels. Gérard Moncelon s'engage à faire remonter cette demande.

Geneviève Nicolas rend compte de l'inauguration du compostage collectif samedi 14 mai, en présence de M. Rochette et Mme Marjorie Mercier. Ces bacs, placés rue du lavoir, sont à la disposition des Nérondois qui ne possèdent pas de jardin. Le but est d'arriver à ce que les déchets organiques soient déversés en totalité dans les containers individuels ou collectifs.

Gérard Moncelon informe que M. Albert Grange, en congé maladie jusqu'au 17 juin, terminera son contrat fin juin, sans possibilité de renouvellement. Une offre d'emploi a été diligentée auprès du CDG et des communes avoisinantes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Date du prochain conseil municipal : lundi 27 juin 2022

Le Maire

Le Secrétaire

Gérard MONCELON

Michel BUSSERY